

28 - Subvention 2015 à l'Office de Commerce et de l'Artisanat

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Au cours de l'année 2014, l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon (OCAB) a poursuivi son action promotionnelle de l'espace marchand bisontin en organisant deux grandes manifestations de dimension régionale : les Instants Gourmands et le Marché de Noël, qui sont de nouveau programmés en 2015.

De même, pour conforter la zone de chalandise, et conformément aux directives de son Conseil d'Administration, l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon a poursuivi son effort de communication sur l'activité marchande bisontine dans toutes ses composantes, notamment en animant une campagne de promotion du commerce bisontin, particulièrement celui du centre-ville à l'occasion des fêtes de fin d'année 2014.

Ces actions ont associé les partenaires habituels (consulaires, commerçants) mais également l'Agglomération du Grand Besançon avec des actions spécifiques dans les P+R et sur les sites d'animation offrant aux clients de nouveaux services de livraison de leurs colis.

Ainsi, outre une communication forte s'appuyant sur les réseaux habituels (affichage, presse, etc.) l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon a diffusé à l'attention de cibles bien identifiées 90 000 exemplaires d'un magazine de qualité faisant la promotion de l'activité commerciale et artisanale de Besançon.

Le développement des adhésions en général, et sur les zones périphériques en particulier, reste un objectif prioritaire de l'Office. L'aide de la collectivité est indispensable pour mettre en œuvre le plan d'actions envisagé.

Il est important pour la Ville de Besançon de maintenir son soutien financier à une association qui travaille pour le développement de l'ensemble de son commerce et de son artisanat, ainsi qu'au renforcement de sa notoriété.

Outre cette subvention, elle apportera son soutien logistique par une intervention de ses services techniques, notamment lors des manifestations des Instants Gourmands et du Marché de Noël.

La convention d'objectifs a donc pour objet de fixer les engagements et obligations réciproques, tant de la Ville de Besançon que de l'Office de Commerce et de l'Artisanat, ainsi que les modalités de versement de la subvention. Elle prévoit également la mise en place d'une commission de suivi.

La commission de suivi de l'exécution de la convention se réunira à l'initiative de la Ville de Besançon au moins deux fois par an (juin pour analyse du bilan 2014 et de la situation à mi-2015 et novembre pour évaluation de la situation prévisionnelle à fin 2015 et perspectives).

Cette commission de suivi est chargée d'assurer l'examen des documents financiers de l'association préalablement transmis aux services de la Ville et de vérifier le respect des engagements conventionnels.

Elle est composée de trois représentants de la Ville, et de deux représentants de l'OCAB, du directeur de l'OCAB, et des services municipaux en charge de ce suivi (conseil de gestion et commerce).

Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer une subvention de 204 038 € répartie de la manière suivante :

- 80 500 € seront consacrés au fonctionnement de l'Association,
- 113 015 € seront dévolus à la mise en œuvre d'un plan de communication et de promotion, notamment des manifestations visées ci-dessus,
- 10 523 € pour les animations complémentaires du Marché de Noël.

En cas d'accord, la somme totale de 204 038 € sera prélevée sur la ligne de crédit 65.91/6574 CS 10011.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer la subvention sollicitée, suivant les modalités de la convention à venir,
- d'autoriser M. le Maire signer tous les actes y afférents.

«M. Laurent CROIZIER : Monsieur le Maire, je regrette que pour statuer sur l'attribution de cette subvention à l'Office du Commerce nous n'ayons aucune évaluation, ni aucun bilan précis des objectifs que nous lui avons fixés en 2014. Prenons par exemple le Marché de Noël, c'est un événement incontournable et permettez-moi de ne pas me satisfaire de la façon dont nous l'organisons actuellement. Vous avez certainement lu comme moi dans la presse que pour les commerçants le bilan n'est pas très réjouissant. Je suis conscient que l'organisation du Marché de Noël demande certainement un énorme travail et un énorme investissement mais j'ai été surpris d'entendre dire que le Président de l'Office du Commerce considèrerait le marché de Noël Bisontin comme une réussite. Et je crains qu'à force de tomber dans l'autosatisfaction l'Office de Commerce soit dans une incapacité à évoluer. Qu'attend-t-on du marché de Noël ? Qu'il soit une simple opération commerciale ou qu'il dynamise l'attractivité du centre-ville ? J'ai le sentiment que l'on se contente de reconduire d'une année sur l'autre sans volonté de faire mieux. Personnellement je regrette le manque d'animations, le manque de dynamisme, j'appréciais la grande roue et la patinoire pour leur côté populaire et nous n'arrivons pas à créer la magie que le marché de Noël de Montbéliard possède. Voilà pourquoi je trouve que la convention est trop imprécise, soyons plus exigeants dans les objectifs que nous fixons à l'Office de Commerce et j'aimerais enfin que nous ayons une approche pragmatique quant à l'évaluation de ces actions avec des indicateurs précis qui nous permettraient d'évaluer l'évolution et la réussite des actions.

M. LE MAIRE : Ecoutez, je suis toujours surpris quand on parle du marché de Noël à Besançon. Je suis allé en voir quelques-uns, par exemple le Maire de Neuf-Brisach m'avait invité à son marché de Noël puisque je devais aller discuter avec lui de Vauban, j'ai vu Neuf-Brisach, comme j'étais dans le coin je suis même allé voir Ribeauvillé, Kaysersberg... Je n'ai pas fait que cela, j'ai profité aussi de mon passage pour faire autre chose mais c'est vrai parce qu'il y a d'excellents vins d'Alsace là-bas dans la région. Mais pour redevenir sérieux, je pense que notre marché de Noël est certainement perfectible Monsieur CROIZIER mais il faut arrêter en permanence de dire qu'il est nul. J'en ai vu d'autres, je ne donnerai pas les noms, qui sont bien en-dessous du nôtre. Alors on peut faire certainement mieux. C'est vrai que la grande roue c'est une attraction, je vous l'accorde. Le problème, et vous en connaissez la raison, c'est que le tram passe là où il y avait la grande roue. Ce que je pense qu'il faut faire et Thierry va travailler là-dessus, sans lancer un grand débat sur le marché de Noël, vous avez un an au niveau de la commission, enfin au moins 6-8 mois pour en reparler, c'est faire attention que l'ensemble de la ville soit en fête, et d'être très attentif à ce qui se passe par exemple sur Granvelle sur le Sud du quartier, ce qui peut se passer à Saint-Amour et autres, il faut être attentif à cela. Après, les Franc-Comtois on est toujours les premiers à dire que c'est mieux ailleurs, on ne va pas venir de l'autre bout de l'Europe pour voir le marché de Noël de Besançon mais je pense qu'il est bien et qu'il a beaucoup progressé. Une des raisons, Monsieur CROIZIER, c'est que chaque année il y a des gens qui veulent venir qui n'ont pas de place, les commerçants se plaignent sauf que chaque année ils veulent revenir donc en fait ce n'est peut-être pas si mauvais que cela mais cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas se perfectionner et l'Adjoint du Tourisme et au commerce va être vigilant vis-à-vis de cela.

M. Thierry MORTON : Oui, là il s'agit quand même de la subvention de l'Office du Commerce et je rappelle que l'Office du Commerce rend un bilan de ses actions chaque année. De plus la subvention qui est allouée ne couvre pas que le marché de Noël mais également les Instants Gourmands et bien d'autres manifestations. Sur l'appréciation commerciale concernant Noël, je pense que vous n'avez pas forcément les mêmes avis des commerçants que moi. Je vous rappelle que nous travaillons de façon hebdomadaire avec l'ensemble des partenaires du commerce CCI, UCB et autres et que nous constatons quand même que sur Noël les choses se sont plutôt bien passées. Donc contrairement à ce que vous

indiquez cette période n'a pas été morose ou si morose pour les commerçants. Concernant plus précisément le marché de Noël, oui effectivement tout a ses limites et à un moment donné il faut être capable de revoir les projets, de repenser ces choses-là mais on le fera sur la même méthode que nous avons engagée depuis le début de ce mandat, la concertation. Donc je vous rassure, l'ensemble des partenaires du commerce seront autour de la table pour réfléchir, je n'allais pas dire à une révolution, mais à une petite rénovation de ce qu'il convient de faire au moment de Noël et je suis assez confiant dans les propositions qui pourront être faites. Par ailleurs je veux dire aussi que Noël ce n'est pas que le marché, ce sont aussi les illuminations, beaucoup d'actions qui sont mises en place et le choix d'avoir fait aussi des marchés partagés sur le commerce mais aussi sur la solidarité avec Récidev. Donc vous voyez, on va aussi au-delà dans les missions qui nous sont confiées au niveau du commerce.

Dernier point que je voulais évoquer, c'est sur la partie mise en avant du commerce, l'Office du Commerce joue un rôle mais il le joue en partenariat donc tout est contrôlé, que ce soit par la chambre consulaire, par la Ville de Besançon, les élus et en commission vous aurez aussi tout à fait l'occasion d'apporter vos idées, elles seront les bienvenues.

M. LE MAIRE : Quels sont ceux qui sont contre ? Qu'ils lèvent la main. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? 2.

Par ailleurs je voulais vous informer qu'il n'y aura pas de «pot» ce soir mais les cafés aux alentours vous accueillent à bras ouverts. C'est plutôt symbolique mais cela montre qu'on fait des efforts aussi.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. MORTON, M. CHALNOT et Mme COMTE-DELEUZE n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 23 janvier 2015.